

COMMUNE DE SAINT ROMAIN LE NOBLE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2021

Le Conseil municipal s'est réuni au siège de la Mairie, 436 routes du Village 47270 SAINT ROMAIN LE NOBLE, le 10 novembre 2021 selon convocation en date du 4 novembre 2021 sous la présidence de M. le Maire Mathieu TOVO, M. ROUSSEAU James étant désigné secrétaire de séance.

Présents : N. LAINEE, M. TOVO, J. ROUSSEAU, Y. TERREE, J. DURRENS, M. GAYRAL

Pouvoir :

Absentes : A. MOLIE, L. JACQUES, C. FLANQUART et B. MENOU

Excusés : N. RAYNON

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de séance du 30/09/2021
- Délibération 2021-029 : Adhésion au service de délégué à la protection des données mutualisé du CDG 47
- Délibération 2021-030 : Classement des chemins ruraux en voies communautaires
- Délibération 2021-031 : Création d'un emploi à 24h
- Délibération 2021-032 : Modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°2 du PLU
- Vie des commissions
- Questions diverses

Le Maire ouvre la séance et remercie les membres de leur présence.

Le Maire propose M. James ROUSSEAU comme secrétaire de séance.

Le Maire met à approbation le PV du 30 septembre 2021 et demande si les conseillers municipaux après lecture ont des commentaires sur celui-ci.

Vote à l'unanimité.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération 2021-029 : Adhésion au service de délégué à la protection des données mutualisé du CDG 47

Lecture de la délibération.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention 0

Délibération 2021-030 : Classement des chemins ruraux en voies communautaires

Lecture de la délibération.

Vote à l'unanimité.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention 0

Délibération 2021-031 : Création d'un emploi à 24h

Vote à l'unanimité.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention 0

Délibération 2021-032 : Modalités de mise à disposition du projet de modification simplifiée n°2 du PLU

Vote à l'unanimité.

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention 0

Vie des commissions :

Commission Voirie / Dossier Lotissement

1. L'étude de sol est terminée. Les conclusions seront rendues en décembre

Commission Ecole / Péri Scolaire

1. L'école est passée en protocole de niveau 2.

2. Suite à l'annulation de séances de certains intervenants, problématique d'organisation.

Commission Communication :

1. Réunion publique pour la création du Comité des fêtes s'est tenue le 17/10/2021. Une deuxième est prévue le 28/11/2021.

Infos diverses :

1. L'APE organise son marché de Noël le 05/12/2021.

Prochain conseil municipal le 09 décembre 2021

Fin de la réunion à 22h40

Le secrétaire de séance
James ROUSSEAU



Le Maire
Mathieu TOVO

